

APPEL DE DOSSIERS PROJET D'ART ACTUEL

avec les élèves de l'école primaire
Sainte-Hélène de Saint-Henri-de-Taillon (SLSJ)

Date limite : 1^{er} septembre 2019, minuit

ART ACTUEL EN MILIEU SCOLAIRE



Grâce à l'appui du ministère de la Culture et des Communications destiné à appuyer l'offre culturelle dans le parcours éducatif, le centre d'art actuel Langage Plus, en collaboration avec le Centre SAGAMIE (Alma), lance un appel de dossiers pour la réalisation d'un projet d'une durée de deux mois à temps complet avec les élèves de l'École Sainte-Hélène (5-12 ans) à Saint-Henri-de-Taillon au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec).

Le projet doit obligatoirement inclure des **ateliers de création pédagogiques** et la **réalisation d'une œuvre permanente** qui témoignera de l'expérience artistique vécue avec les élèves, laquelle appartiendra à l'École Sainte-Hélène. Le projet sélectionné sera celui qui répondra le mieux aux attentes, aux valeurs et à la qualité artistique de l'intervention.

Les projets soumis peuvent inclure les disciplines suivantes : arts visuels et numériques, art vidéo et sonore, *in situ*, intervention dans l'espace public.

Cet appel est ouvert aux artistes professionnels en art actuel du Canada qui s'expriment aisément en français (parlé) et qui respectent les valeurs intrinsèques à une institution d'enseignement et à Langage Plus. Le centre invite les artistes aux habiletés, genres et statuts divers, ainsi que les artistes autochtones, issu(e)s de la diversité culturelle ou de groupes marginalisés à soumettre leur dossier.

ORIENTATION

Développée sur les rives du lac Saint-Jean et tout près du Parc national de la Pointe-Taillon, la municipalité de [Saint-Henri-de-Taillon](#) (population : 744) offre une proximité de choix entre des paysages d'eau, de forêt et d'agriculture. Située sur la rue Principale au cœur du village, l'École Sainte-Hélène compte

50 élèves de la maternelle à la 6^e année répartis dans des classes multi-âges. [Visionner le [portrait vidéo](#) de l'école.]

Compte tenu de la proximité et de la familiarité entre les élèves, l'école désire teinter le projet d'une **dimension humaine**, où la valeur se situe au niveau de la **construction d'interactions sociales positives** incitant respect, tolérance et ouverture envers l'Autre. À travers ses ateliers de création pédagogiques, l'artiste devra veiller à aborder directement ou indirectement l'**expression du corps** et la **communication non-verbale**, tout en mettant à profit le **caractère communautaire** qui gravite autour et au sein de cette école.

Deux lieux ont été ciblés pour l'accueil d'une œuvre : l'**espace des casiers** et l'**entrée principale**. La proposition de l'artiste peut se concentrer sur un seul de ces espaces ou être déclinée dans chacun d'eux. (voir photos page 3.)

OBJECTIFS

Logé à Saint-Henri-de-Taillon en contexte automnal, l'artiste sélectionné(e) aura pour mission de **mener à terme un projet d'art actuel en impliquant les élèves, lors des périodes du service de garde** : c'est-à-dire durant l'heure du midi (11 h 45 - 13 h) et/ou après les classes (15 h 30 - 17 h). Ces rencontres devront être définies par un calendrier d'ateliers de création pédagogiques étalés sur 8 semaines. Il ou elle travaillera de concert avec l'éducatrice de ce service et bénéficiera de l'accompagnement de Langage Plus.

Les principaux objectifs de ce programme de création en milieu scolaire sont de démocratiser l'art sur le territoire du Lac-Saint-Jean grâce à la présence d'un artiste professionnel à même les établissements d'enseignement, de donner l'opportunité à une école primaire de faire bénéficier à ses élèves d'une expérience artistique unique selon une nouvelle approche pédagogique et de les sensibiliser au travail de l'artiste invité.

MODALITÉS D'ACCUEIL

Les modalités concernant la rémunération accordée à l'artiste pour l'entièreté du projet à l'école et de l'exposition sont les suivantes :

- + 7 000 \$ - honoraires et frais de séjour;
- + 3 000 \$ - matériaux de production (sur présentation de factures);
- + Hébergement pris en charge par Langage Plus;
- + D'autres frais pourront être pris en considération selon le projet sélectionné.

CALENDRIER

En accord avec le calendrier scolaire, les dates de réalisation du projet sont **du 1^{er} octobre au 30 novembre 2019**.

En collaboration avec le Centre SAGAMIE, spécialisé en impression numérique grand format, une **publication-témoignage du projet** et de son processus sera éditée dans les mois suivants.

De même, une **exposition-restitution** du projet se tiendra ultérieurement dans une des salles à projet de Langage Plus.

Une **inauguration à l'école** clôturera les 8 semaines d'ateliers et un vernissage/lancement de publication ouvrira l'exposition à Langage Plus (dates à déterminer).

La **date limite** pour la réception des dossiers est le dimanche **1^{er} septembre 2019**, minuit. L'artiste se verra confirmer sa sélection au plus tard le 17 septembre 2019.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- + Être un artiste professionnel en art actuel;
- + Être francophone ou s'exprimer aisément en français parlé;
- + Être domicilié au Canada;
- + Être citoyen canadien ou avoir obtenu sa résidence permanente;
- + Respecter les valeurs de l'École Sainte-Hélène et de Langage Plus;
- + Une vérification obligatoire des antécédents judiciaires de l'artiste sélectionné sera faite avant le début du projet. Pour plus d'informations à ce sujet, consultez [ce lien](#).

L'analyse des dossiers se fera conjointement par des représentants

de l'école, du Centre SAGAMIE et de Langage Plus.

DOCUMENTS REQUIS

Votre dossier de **10 Mo maximum** doit être entièrement transmis par voie électronique (**les liens de téléchargement périssables ne seront pas acceptés**). Votre dossier doit contenir les documents au format PDF suivants :

- + Un curriculum vitæ;
- + Une description détaillée du projet précisant l'intervention réalisée dans l'École Sainte-Hélène ainsi que l'orientation des interventions menées auprès des élèves (1 à 1 1/2 page ou 800 mots);
- + Un échéancier de travail pour les 8 semaines de réalisation du projet, la préparation de l'exposition et du contenu de la publication;
- + Une description sommaire des scénarios d'ateliers qui seront réalisés;
- + Un exposé de la démarche artistique (1/2 à 1 page);
- + Une liste descriptive du matériel visuel d'appui;
- + Un dossier de presse (facultatif) ou tout autre document pertinent;
- + Preuve de domicile et preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente;
- + Formulaire d'inscription dûment complété et signé (page 4).

Un matériel visuel d'appui comprenant :

- + De 10 à 20 images numériques;
- + Tout autre document audiovisuel*.

*Pour les fichiers trop lourds, veuillez fournir des liens Vimeo (ou autre plate-forme) dans un des documents PDF, sans oublier les mots de passe d'accès lorsque nécessaire.

Veillez noter qu'il est de la responsabilité des artistes que les documents visuels et/ou sonores soient lisibles et compatibles avec les logiciels Mac.

FAITES PARVENIR VOTRE DOSSIER À

programmation@langageplus.com avec comme objet du courriel : **SAINTE-HÉLÈNE**.

Pour plus d'informations sur Langage Plus et ses activités, consultez le www.langageplus.com.

Ce projet du programme *Art actuel en milieu scolaire* bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, de la collaboration du Centre SAGAMIE et de la généreuse participation de l'École Sainte-Hélène de Saint-Henri-de-Taillon.



Canada Council
for the Arts



ÉCOLE SAINTE-HÉLÈNE

1 Espace des casiers



2 Entrée principale





FORMULAIRE PROJET D'ART ACTUEL

avec les élèves de l'école primaire
Sainte-Hélène de Saint-Henri-de-Taillon (SLSJ)

Date limite : 1^{er} septembre 2019, minuit



PRÉNOM _____

NOM _____

M. Mme Neutre

ADRESSE _____

TÉL _____

COURRIEL _____

DATE DE NAISSANCE _____

CITOYENNETÉ _____

COCHER

- Je joins une copie d'une preuve de domicile au Canada.
- Je joins une copie d'une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente.
- Je déclare n'avoir aucun antécédent judiciaire qui empêcherait mon accès à l'école et j'accepte de me soumettre au processus de vérification.
- Je confirme pouvoir assurer une présence à temps plein pour toute la durée du projet aux dates pressenties du 1^{er} octobre au 30 novembre 2019.

L'artiste se définit comme suit (cocher) :

- artiste de la relève**
+ « avoir participé au moins à une production en dehors de sa formation, dans un contexte reconnu par ses pairs;
+ ou « avoir produit et diffusé au moins une oeuvre publiquement dans des lieux et/ou dans un contexte reconnus par les pairs en dehors de sa formation. » (CALQ)
- artiste professionnel**
+ « crée des oeuvres ou pratique un art à son propre compte ou offre ses services contre rémunération à titre de créateur (...);
+ a une reconnaissance de ses pairs;
+ diffuse ou interprète publiquement des oeuvres dans des lieux et/ou un contexte reconnus par les pairs. » (CALQ)

Signé à _____ (municipalité), ce _____ 2019.

Signature _____